

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 117-2015

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la création d'un service inter-établissements entre les universités de Brest, Rennes 1, Rennes 2 et l'UBS pour constituer le service d'appui à l'ESPE de Bretagne pour les années 2016 et 2017.

Le Président est autorisé à signer la convention relative à la création de ce service.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 18	Pour :	18
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président
Le Président
Jean
PEETERS
Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et convention relative à la création d'un service d'appui à l'ESPE de Bretagne

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.